

Quel a été votre parcours avant ce concours ?

J'ai fait des études de sciences du langage, de lettres modernes puis d'édition. Mais la concentration de la filière à Paris et son aspect mercantile m'ont ensuite amenée à postuler auprès de mon ancienne université. J'ai travaillé en tant que magasinnière des bibliothèques contractuelle pendant un an et demi, ce qui m'a permis de découvrir à la fois la fonction publique et les bibliothèques.

J'ai ensuite été titularisée sur un poste de responsable de médiathèque dans une collectivité de 7 000 habitant·es. J'y ai énormément évolué, le poste étant très polyvalent : management, gestion du bâti, de la politique documentaire et des collections, de la programmation, de la communication, des budgets, etc.

Au bout de trois ans, souhaitant me rapprocher de ma famille, j'ai été mutée sur un très gros réseau de lecture publique. J'avais été recrutée sur un poste de catégorie C et j'ai perdu beaucoup de mes prérogatives, les catégories étant beaucoup plus cloisonnées dans les grandes collectivités. Je savais que je voulais continuer d'évoluer et cela passait forcément par les concours.

Quelles ont été vos motivations pour travailler en bibliothèque et préparer ce concours ?

Je me plais dans le milieu de la culture et dans la fonction publique : j'ai le sentiment d'avoir un métier qui aide véritablement les gens et leur permet à la fois de s'épanouir mais aussi de gagner en compétences et en autonomie.

Étant titulaire de deux masters 2, je voulais me concentrer sur les concours de catégorie A. J'avais en outre été admissible au concours de Bibliothécaire d'État en 2020 avec de très bonnes notes à l'écrit et à l'oral de motivation professionnelle, mais un sujet que je ne maîtrisais pas du tout à l'oral de culture générale et qui m'a énormément déstabilisée.

Comment vous êtes-vous organisée pour préparer ce concours ?

J'ai demandé à mobiliser mon compte personnel de formation. Celui des agent·es public·ques étant crédité en heures, cela m'a permis de suivre la préparation à distance en très grande partie sur mon temps de travail.

Fort de ma première expérience, je me suis concentrée sur le concours de Bibliothécaire d'État avant d'envisager, sur les conseils de ma tutrice, ceux de Conservateur·rice d'État et de Conservateur·rice territorial·e.

Quel a été l'apport de de Médial et du réseau des CRFCB ?

Je connaissais Médial pour avoir travaillé au sein du réseau de bibliothèques de l'Université de Lorraine. Mon choix était de ce fait vite fait. L'accompagnement a été parfait du début à la fin. Le fait de pouvoir faire appel à une tutrice, qui était présente sur ma ville, a aussi été déterminant : je lui ai présenté tous mes points faibles et elle m'a donné des exercices assez poussés pour venir combler mes lacunes.

Quel sont les apports de la formation à distance ?

La formation est très complète pour les concours de catégorie A et A+, pour l'État comme pour la territoriale. La préparation des écrits couvre en effet tout le programme des concours de Conservateurs·rices : histoire du livre, bibliothéconomie, culture générale, institutions, etc. L'alternance entre les cours à lire, les visioconférences et les quizzes permet de varier le rythme et de vérifier à l'instant T où l'on en est. Les nombreuses ressources, comme les visites virtuelles de bibliothèques ou le glossaire, ont également été d'une aide précieuse. J'ai aussi beaucoup appris grâce aux carnets de visites (il faut alors choisir une structure à découvrir et ne pas hésiter à demander un entretien au personnel de direction) et aux ateliers de préparation aux oraux (préparés de son côté en avance, puis discutés en groupe en visioconférences) : les mises en situation permettent d'appréhender les questions posées lors de l'oral de motivation professionnelle.

Quels sont les conseils que vous formuleriez aux futurs candidats et candidates ?

Ce que mon cas a de spécifique, c'est que j'ai manqué de quelques points l'admissibilité du concours que je visais. À l'inverse, j'ai été admissible au concours de Conservateur·rice territorial·e des bibliothèques, que j'ai pu passer en interne. J'ai donc mis les bouchées doubles durant l'été pour approfondir mes connaissances de la fonction publique territoriale. J'y travaille maintenant depuis 7 ans mais avec un point de vue d'adjointe du patrimoine qui diffère nécessairement de celui d'un personnel de direction.

J'ai aussi demandé à plusieurs conservateurs de mon service de me parler de leur expérience : en tant que directeur d'une médiathèque, en tant que membre d'un réseau, en tant que directeur d'une bibliothèque départementale... Ma N+2 m'a aussi beaucoup suivie : pour me parler du métier, relire mon dossier RAEP, me conseiller sur l'actualité à suivre ou les sujets à privilégier.

En outre, j'ai pu suivre la formation aux oraux que le CNFPT dispense aux candidat·es admissibles un mois avant les épreuves d'admission. Outre la méthodologie, j'ai pu éprouver mes capacités lors de véritables oraux blancs. Les retours des membres du jury permettent une réelle progression sur les quatre jours de formation. J'ai aussi pu en passer un dernier avec Médial, trois jours avant mes épreuves.

Le jour J, ce qui m'a aidée, c'est avant tout des exercices de respiration, ne pas oublier de sourire, me montrer affable, nuancée dans mes propos (j'avais tendance à être un peu trop militante dans mes premiers oraux blancs, or on attend des candidat·es qu'ils sachent donner l'ensemble des points de vue sur un même sujet), et de faire même preuve d'un peu d'humour, ce qui rend la conversation vraiment vivante et agréable à vivre pour le jury.

Mon conseil serait donc premièrement de ne pas se fermer de porte : lorsque vous préparez les concours d'un versant de la fonction publique, vous préparez en soi ceux des autres versants (le programme est commun aux concours de Conservateur·rice d'État et territorial·e, par exemple). Il ne faut donc pas hésiter à en passer plusieurs : vous préférerez peut-être les sujets académiques de l'État ou ceux plus opérationnels de la territoriale.

Il faut ensuite bien travailler l'Histoire et l'Histoire de l'Art, les institutions françaises, européennes et internationales, questionner un maximum de professionnel·les sur des postes variés, suivre l'actualité sur différents support), paraître confiant·e et enthousiasmé·e par ce métier.

Et surtout, si possible, se créer un réseau avec d'autres candidat·es pour pouvoir s'échanger des astuces et des conseils : vous vous sentirez moins seul·e et votre horizon s'élargira !